

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/315575619>

Quand le genre rattrape l'excellence. Une comparaison des parcours de formation et d'insertion des normaliens et normaliennes (1981-1987)

Chapter · February 2017

CITATIONS

0

READS

20

1 author:



Pierre Bataille

Université Libre de Bruxelles

19 PUBLICATIONS 8 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



GARCIA Project [View project](#)



Musicians LIVES [View project](#)

Quand le genre rattrape l'excellence. Une comparaison des parcours de formation et d'insertion des normaliens et normaliennes (1981-1987))

Pierre Bataille¹

Référence originale

Bataille P., "Quand le genre rattrape l'excellence. Une comparaison des parcours de formation et d'insertion des normaliens et normaliennes (1981-1987)". In Hélène Buisson-Fenêt (dir.), *Ecole des Filles, école des femmes*, de Boeck, Bruxelles, pp.73-88

Introduction

Même si elle reste à plusieurs égards largement inaboutie, l'importante féminisation qu'ont connue les filières les plus prestigieuses de l'enseignement supérieur français compte parmi les plus importantes mutations qui ont touchés les élites scolaires françaises depuis une trentaine d'années. À croire que les étudiantes et lycéennes françaises ont pris au mot les encouragements que leur lançaient C. Baudelot et R. Establet (Baudelot et Establet, 1992), depuis la fin des années 1970, les jeunes filles ont peu à peu affirmé leur « hégémonie » dans les filières sélectives littéraires tandis qu'elle « grignotaient » quelques places dans les classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (Merle, 1996, 1185) tout en s'assurant une bonne place dans les classes préparatoires économiques, où elles représentent près de 50% des inscrits depuis le milieu des années 1990 (Fontanini, Costes et Houadec, 2008).

Aussi spectaculaire soit-elle, cette « révolution » n'en reste pas moins « respectueuse » des inégalités sociales d'accès aux filières sélectives (Marry, 2004). Mais surtout, les recherches sur l'articulation entre trajectoires scolaires et professionnelles pointent depuis une vingtaine d'années, à travers l'analyse des effets du « leaky pipeline » ou du « plafond de verre », que l'excellence scolaire se traduit inégalement en excellence sociale ou professionnelle pour les étudiantes – quand bien même sont elles issues des filières les plus prestigieuses de l'enseignement supérieur français. Si ce mécanisme social, renvoyant plus généralement au genre des relations entre « formation » et

« emploi » (Tanguy, 1986), est depuis longtemps bien identifié, le suivi du devenir professionnel comparé des anciens et anciennes élèves d'une même filière sélective a en revanche peu fait l'objet d'une analyse systématique. À partir de l'analyse du devenir professionnel d'une cohorte d'anciens élèves issus d'une des plus prestigieuses grandes écoles française (les Écoles normales supérieures (ENS) de Saint-Cloud, Fontenay-aux-Roses et Lyon), le premier objectif de ce texte sera d'analyser comment se construisent au fur et à mesure de leur itinéraire les inégalités sexuées de devenir professionnels. Le deuxième sera de montrer comment la prise en compte de ces différences sexuées de devenir professionnel interroge les cadres d'analyse couramment utilisés dans la sociologie des élites scolaires françaises – et dans la sociologie des inégalités scolaires plus largement.

Après avoir rapidement exposé comment la prise en compte du genre interroge les outils analytiques traditionnellement utilisés dans les recherches sociologiques sur les grandes écoles, on présentera les données sur lesquelles se base notre analyse. On verra par la suite que selon le sexe, les cheminements professionnels divergent largement au cours des vingt années qui ont suivi leur sortie de l'école. Cette différenciation des cheminements individuels en aval du concours d'entrée s'opère en deux temps : pendant ou juste après les années de scolarité, par le biais des diplômes choisis d'une part ; au cours de la carrière professionnelle d'autre part, en parallèle avec le parcours conjugal des anciennes élèves et de ce qu'il nous dit du type de configuration conjugale dans laquelle elles évoluent. On reviendra pour finir sur quelques remarques conclusives à propos de « ce que fait » la prise en compte du genre aux analyses sociologiques des inégalités scolaires.

¹ Université Libre de Bruxelles, centre METICES, Belgique
Email: pierre.bataille@unil.ch

La prise en compte des inégalités sexuées de devenir professionnel : vers une analyse des élites scolaires françaises sous l'angle du « parcours de vie »

Analyser les devenirs professionnels des anciens élèves des grandes écoles ne va pas de soit. Les recherches sociologiques sur la population des grandes écoles françaises oscillent généralement entre deux pôles : celui de la « reproduction des élites » et celui de la « production » des élites. Parlant de « reproduction », elles utilisent une métaphore biologique pour pointer le poids de l'hérédité sociale et sa relative inertie face au changement (Albouy et Wanecq, 2003; Bourdieu, 1989). Parlant de « production », elles utilisent une métaphore plus industrielle, pointant ici la force de coercition du système de formation-sélection des élites françaises sur les étudiants qui le fréquentent (Eyméri, 2001; Oger, 2008). À l'analyse, il apparaît que ces deux perspectives sont basées sur la même hypothèse, selon laquelle c'est la sélection scolaire qui informe la sélection professionnelle et la reproduction sociale. Et au regard des métamorphoses qui ont touché les élites scolaires françaises depuis une trentaine d'année, dont notamment leur importante féminisation, cette hypothèse mérite d'être en partie questionnée.

La présence grandissante des étudiantes dans les rangs des diplômés de ces écoles – avec néanmoins d'importantes variations suivant les domaines disciplinaires (Ferrand, Imbert et Marry, 1999; Marry, 2004) invite à questionner les cadres analytiques « productif » et « reproductif ». En effet, les quelques enquêtes longitudinales montrant que les femmes ayant décroché un titre de grande école connaissent, pour une grande partie d'entre elles, des carrières relativement moins prestigieuses et rapides que leurs anciens camarades, dans des domaines relativement différents (Achin et Lévêque, 2007; Marry, 2004). Et les grandes écoles d'apparaître sous cet angle moins « reproductive » (elles sont plus en plus investies par une population qui en avait été formellement et symboliquement exclue) et moins « productives » (elles ouvrent la voie à des carrières professionnelles inégales en fonction de certaines caractéristiques de leurs élèves) que ne le laissent à penser les métaphores « industrielles » et « biologiques ».

La prise en compte des inégalités sexuées de devenir professionnel porte notamment à reconsidérer l'impact que peut avoir sur le cours de l'itinéraire

personnel l'intégration d'une institution scolaire d'élite en France. En s'intéressant à l'articulation entre les segments des parcours des étudiants en aval et en amont de l'intégration d'une grande école, il s'agira alors de conceptualiser l'intégration d'une grande école non pas comme la « ligne d'arrivée » de la compétition scolaire – comme l'invite à le faire les analyses en termes de « production » ou de « reproduction » – mais plutôt comme un événement du parcours de vie des personnes en question. Et l'analyse des inégalités sexuées de devenir professionnel d'apparaître ici comme une invitation à troquer ainsi les métaphores « industrielles » et « biologiques » contre un cadre analytique en termes de « parcours de vie », mettant l'accent sur l'analyse des transitions entre les différentes étapes des cheminements des élites scolaires.

Après Normale, quel genre de parcours ?

Afin de rendre compte de l'articulation entre les différentes étapes des cheminements normaliens en aval de l'intégration de l'ENS, nous avons utilisé des diagrammes « alluviaux ». Initialement conçus pour rendre compte des changements dans des réseaux de recherche scientifique au fil du temps (Rosvall et Bergstrom, 2010)¹, ils peuvent être utilement mobilisés pour rendre compte des grandes tendances quant aux directions que prennent les itinéraires individuels au sein d'une même cohorte. Dans les présents graphiques, deux dimensions peuvent être distinguées. Premièrement, pour toutes les variables correspondant aux différentes étapes du cheminement (au nombre de quatre, à savoir, la filière intégrée; le fait d'avoir été reçu à un concours de l'enseignement secondaire; le fait d'avoir soutenu ou non un doctorat; le type de profession occupé au moment de l'enquête), la hauteur des rectangles blancs verticaux est proportionnelle à la fréquence des différentes modalités au sein de la population étudiée. Deuxièmement, grâce aux lignes de couleur, on peut suivre étape après étape le devenir des individus en fonction d'une variable, comme la discipline étudiée par exemple (cf. Fig. 1²). Apparaissent ici en gris foncé, les « flux » de littéraires et en gris clair, les « flux » de scientifiques. L'épaisseur des lignes dessinées est proportionnelle à la fréquence du type d'itinéraire considéré.

À partir de ces diagrammes, on peut analyser comment les flots de littéraires et de scientifiques passés

Méthodologie de l'enquête par questionnaire

C'est l'analyse du devenir professionnel des anciennes élèves des Écoles Normales Supérieures de Fontenay, Saint Cloud et Lyon (dont le but est de former les cadres de l'enseignement et de la recherche académique en France) qui sera au cœur de notre analyse.

Nous avons donc effectué dans le cadre de notre thèse une enquête par questionnaire entre février 2008 et mars 2009 auprès des anciennes élèves des ENS de Fontenay, St Cloud et Lyon, issu-e-s des promotions de 1981 à 1987. Le questionnaire comportait principalement des questions permettant de reconstituer les trajectoires scolaires, professionnelles et sociales des anciens et anciennes élèves. Il comportait également des demandes d'information quant à la composition du ménage des personnes interrogées au moment de l'enquête. Envoyés auprès des 1453 personnes composant ces promotions, 418 questionnaires nous sont revenus (soit un taux de réponse d'à peu près 30%). Comme cela apparaît ci-dessous, l'enquête a permis de constituer un échantillon représentatif de la population initiale, tant sous l'angle de l'origine sociale, du sexe que de la discipline de spécialisation. Dans aucun des trois cas, les différences entre notre échantillon et la population ne sont significatives au seuil de 10% (cf. Table 1).

TABLE 1: Comparaison entre répondants et populations sous l'angle de l'origine sociale, de la discipline et du sexe (% colonne)

		Echantillon Répondants	Population
Origine sociale (CSP du père)	Autres & NR	7,2	8,3
	Ouvriers	3,6	2,8
	Employés	6,0	8,2
	Prof. Inter.	19,1	20,4
	Prof. Intel. Sup.	54,3	50,3
	Art. & Com.	7,9	6,3
	Agriculteurs	1,9	3,6
Discipline	Lettres	51,2	55,0
	Sciences	48,8	45,0
Sexe	Femmes	44,3	45,1
	Hommes	55,7	53,4

Lecture : 54,3% des anciens et anciennes élèves ayant répondu à notre sollicitation avaient un père qui exerçait une profession intellectuelle supérieure au moment de leur intégration.

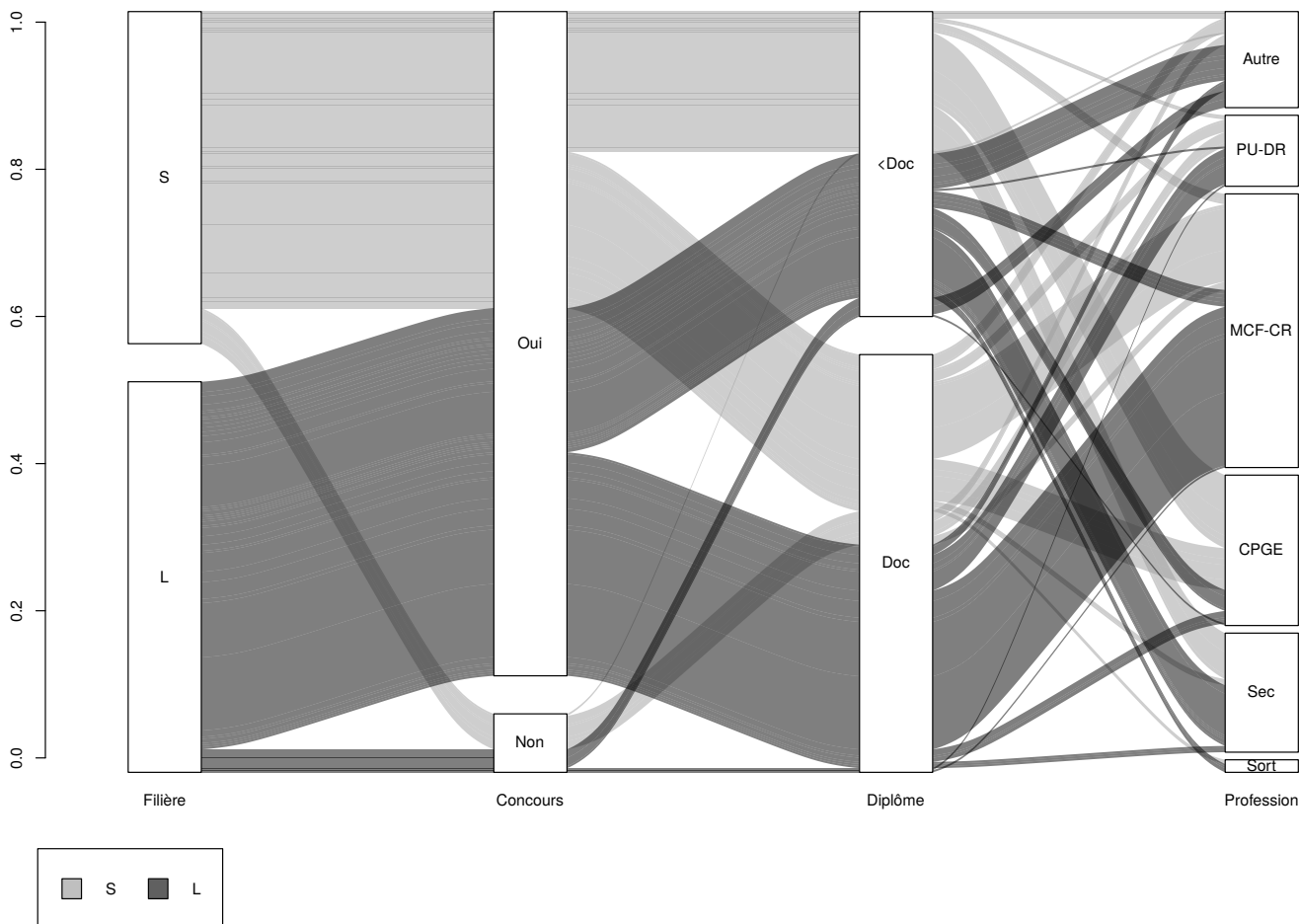
par les ENS dans les années 1980 se sont peut être orientés et différenciés. Comme on le voit ici, les itinéraires de formation des scientifiques ont été relativement semblables à ceux des littéraires. Après avoir passé dans leur grande majorité un concours de l'enseignement (dans près de 90% dans les deux cas), ils se sont par la suite scindés en deux groupes, l'un, majoritaire, se dirigeant vers l'achèvement d'une thèse, l'autre n'allant pas au-delà du DEA.

C'est surtout au niveau des carrières professionnelles qu'ils ont par la suite connu que nos deux groupes d'enquêtés se distinguent. Il apparaît ici que les normaliens et normaliennes s'orientent massivement vers la recherche et l'enseignement à la sortie de l'école, conformément à la mission de formation des ENS. Mais à partir d'une analyse plus fine, on peut néanmoins

établir une typologie des trajectoires des anciens et anciennes élèves des ENS en question. On distinguera 4 grands types de trajectoires :

1. Les trajectoires de « sorties de route », qui sont relativement peu nombreuses chez les littéraires comme chez les scientifiques (moins de 2%).
2. Les trajectoires bifurquant vers des « routes secondaires » en termes de prestige et de système scolaire, essentiellement tournée vers l'enseignement en lycée, voire en collège, qui composent 14% de l'ensemble des trajectoires. On peut relever ici que ce type de trajectoire semble concerner littéraires et scientifiques dans des proportions relativement semblables.

FIGURE 1: Les parcours de formation et professionnels des normaliens en fonction de la discipline



Abréviations :

- pour les filières : S=scientifique; L= littéraire
- pour les diplômes : Doc = ayant atteint le doctorat ; >Doc = ayant atteint un niveau inférieur au doctorat ;
- pour les professions : Autre= profession intellectuelle supérieur non liée à l'enseignement et la recherche ; PU= Professeur des Universités;DR= Directeur de Recherche ; MCF= Maîtres de Conférence ; CR= Chargé de Recherche ; CPGE=Professeur en classes préparatoires aux grandes écoles;Sec= Professeur secondaire; Sort= autres professions.

3. Les trajectoires se maintenant sur la « voie royale », c'est à dire dans le champ académique et l'enseignement post-bac (17%), l'enseignement supérieur (43%) ou la recherche (13%). Cette « voie royale » se subdivise en une voie d'accès aux positions dominantes du champ académique et d'autres voies vers des positions relativement moins dominantes (MCF, CR, PRAG et Prof de CPGE). Les scientifiques connaissent des trajectoires plus rapides, ainsi qu'en témoigne le ratio de PU et DR par rapport à celui des littéraires. Ils sont aussi plus souvent professeur

en CPGE, eu égard au nombre de CPGE scientifiques plus importantes.

4. Les trajectoires de « déviations » de la voie royale vers des secteurs professionnels de haut niveau mais en dehors du secteur de l'enseignement, qui composent 12% de l'ensemble des trajectoires. Quand ils s'éloignent de l'enseignement et la recherche, les normaliens investissent le plus souvent la haute fonction publique (6%) et plus marginalement les professions artistiques et le journalisme (2%) ou des postes à responsabilité dans les entreprises (4%). Ces trajectoires sont

par ailleurs plus souvent le fait de littéraires que scientifiques.

Le sous-groupe des personnes en « sortie de route » a été écarté des analyses, car concernant trop peu d'effectifs et étant trop disparate pour produire des résultats significatifs et interprétables. La variable utilisée pour figurer le devenir professionnel des anciens et anciennes élèves comportera donc quatre modalités, relatives au fait d'avoir accédé aux « sommets de la voie royale » (SVR), de se situer à un des niveaux relativement moins prestigieux de la « voie royale » (VR), d'avoir bifurqué durablement vers des « routes secondaires » (RS) ou d'avoir « dévié » totalement de la voie royale (DEV) et d'occuper une profession intellectuelle supérieure hors du champ académique.

Au niveau de l'articulation entre les différentes étapes, il apparaît que, dans les grandes lignes, l'itinéraire de formation préfigure fortement le devenir professionnel. On voit ainsi que chez les littéraires comme chez les scientifiques, le fait d'avoir accompli un doctorat s'est souvent conjugué à un maintien « sur la voie royale », les bifurcations vers le secondaire étant très rares une fois franchi cette étape. On peut également relever que les chemins qui mènent aux déviations sont différents pour les scientifiques et pour les littéraires. Une bonne partie des littéraires ayant « déviés » de la voie royale, l'ont fait relativement tôt dans leur parcours de formation et n'ont, bien souvent, pas passé un concours de l'enseignement secondaire ou suivi de cursus doctoral. Les déviations littéraires apparaissent ici préparées de relativement longue date. Elles sont le fait d'individu, qui ne sont que très peu projeté dans une carrière enseignante, et qui ont intégré l'ENS avant tout parce que c'était l'un des rares concours distinctif et sélectif ouvert au élèves non-scientifiques³. Pour les quelques scientifiques « divergents », ils sont plus souvent thésard et leur « déviation » intervient plus tard dans leur cheminement. Elles apparaissent ainsi être plus le produit d'un accident de parcours professionnel que la résultante d'une stratégie de placement scolaire.

Voyons maintenant comment les normaliens des deux sexes ont géré chacun de ces virages de leurs itinéraires respectifs (Fig. 2 et Fig. 3). Dans les deux cas, les lignes figurant les itinéraires des normaliennes sont un peu plus sombres.

On peut tout d'abord remarquer que conformément aux tendances esquissées plus haut, les normaliennes sont proportionnellement un peu moins nombreuses en sciences (34%) qu'en lettres (54%). Mais surtout, on voit ici que les devenirs professionnels des normaliens

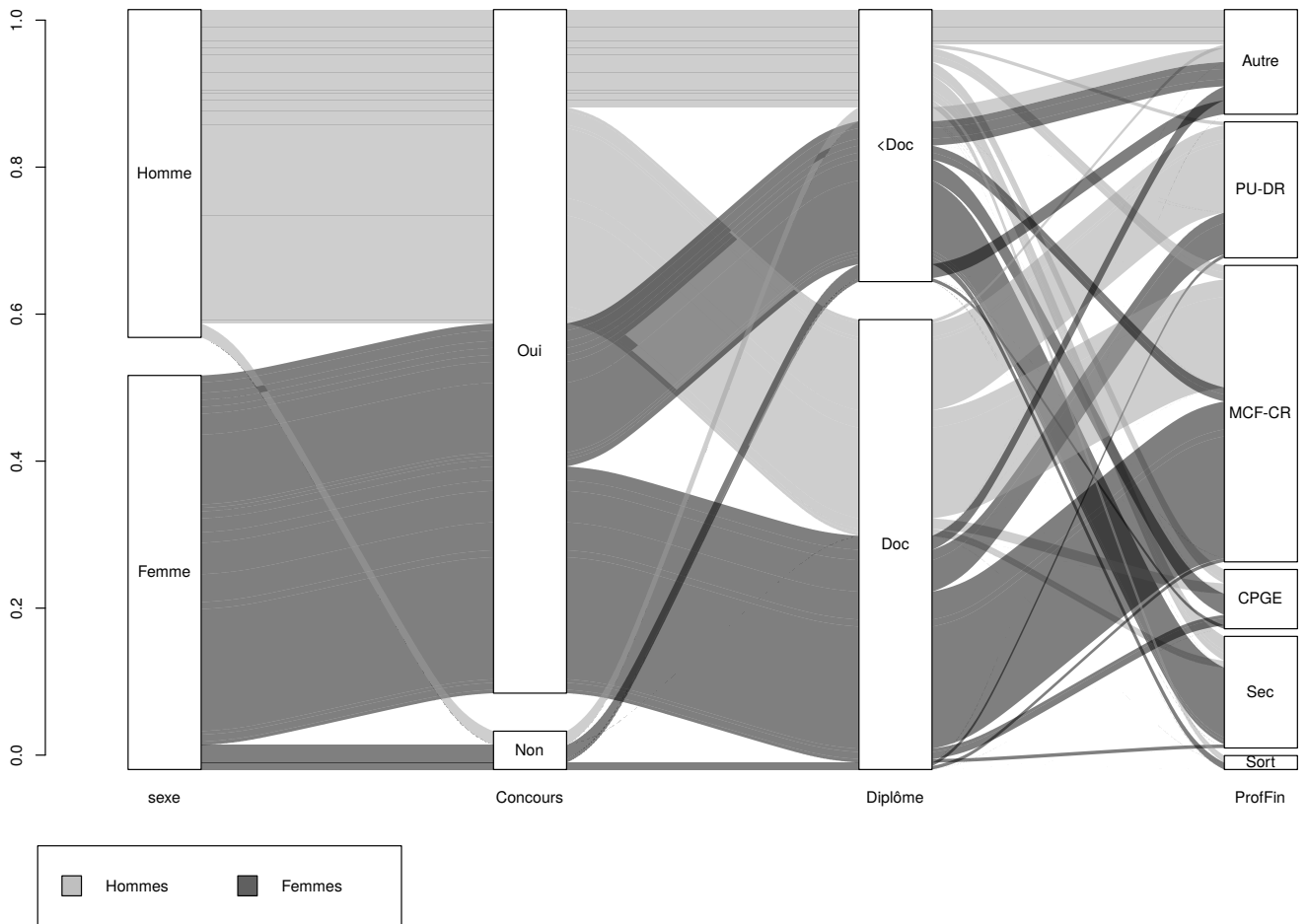
sont relativement différents – et surtout très inégaux – en fonction du sexe⁴. Ces différences de devenir professionnel sont d'autant plus surprenantes que, du point de vue de l'excellence scolaire comme du point de vue de l'origine sociale, les parcours des normaliens et normaliennes des différentes filières en amont de l'intégration de l'ENS sont relativement semblables – comme c'est également le cas à l'ENS Ulm-Sèvres (Ferrand, et al., 1999).

En quoi consistent ces inégalités? Premièrement, relevons que les femmes littéraires ont emprunté des carrières professionnelles « en déviation » de la voie royale dans les mêmes proportions que leur camarades masculins. En revanche, les femmes scientifiques sont très peu nombreuses à avoir emprunté ce type de parcours professionnel vers les sommets de l'administration publique ou le « top management » de grandes entreprises, potentiellement plus rémunérateur sur le plan économique qu'un poste à l'université ou dans un institut de recherche public.

Deuxièmement, chez les scientifiques, mais surtout chez les littéraires, on retrouve une proportion plus importante de femmes du côté des enquêtés ayant bifurqué vers le secondaire – et se retrouvent ainsi largement majoritaire dans ce type de parcours professionnel largement illégitimes pour nombre d'anciens.

Enfin, quand elles se sont maintenues sur la voie royale, ce qui est le cas d'une majorité d'entre-elles dans les deux cas, elles semblent avoir connu des carrières plus longues. Cette tendance apparaît particulièrement importante au sein de notre échantillon. À partir des chiffres de la féminisation des postes universitaires au début des années 2000, N. Lefevre et E. Latour ont ainsi montré que le passage entre la thèse et le recrutement sur un poste de maître de conférence ne semble pas être systématiquement soumis à de fortes inégalités genrées. C'est par contre en deuxième partie de carrière, lors du passage au statut de professeure des universités que les inégalités sont les plus fortes (Latour et Le Feuvre, 2006). On retrouve chez nos enquêtés le même constat. Alors que les normaliennes ont dans leur majorité décroché un doctorat et entamé une carrière professionnelle sur la « voie royale », une vingtaine d'année après leur réussite au concours d'entrée de l'ENS, elles se concentrent essentiellement aux niveaux relativement inférieurs du champ académique. C'est en particulier le cas des normaliennes scientifiques qui sont très peu nombreuses à occuper un poste au sommet de la hiérarchie académique par rapport à leurs anciens camarades.

FIGURE 2: Les parcours de formation et professionnels des littéraires en fonction du sexe

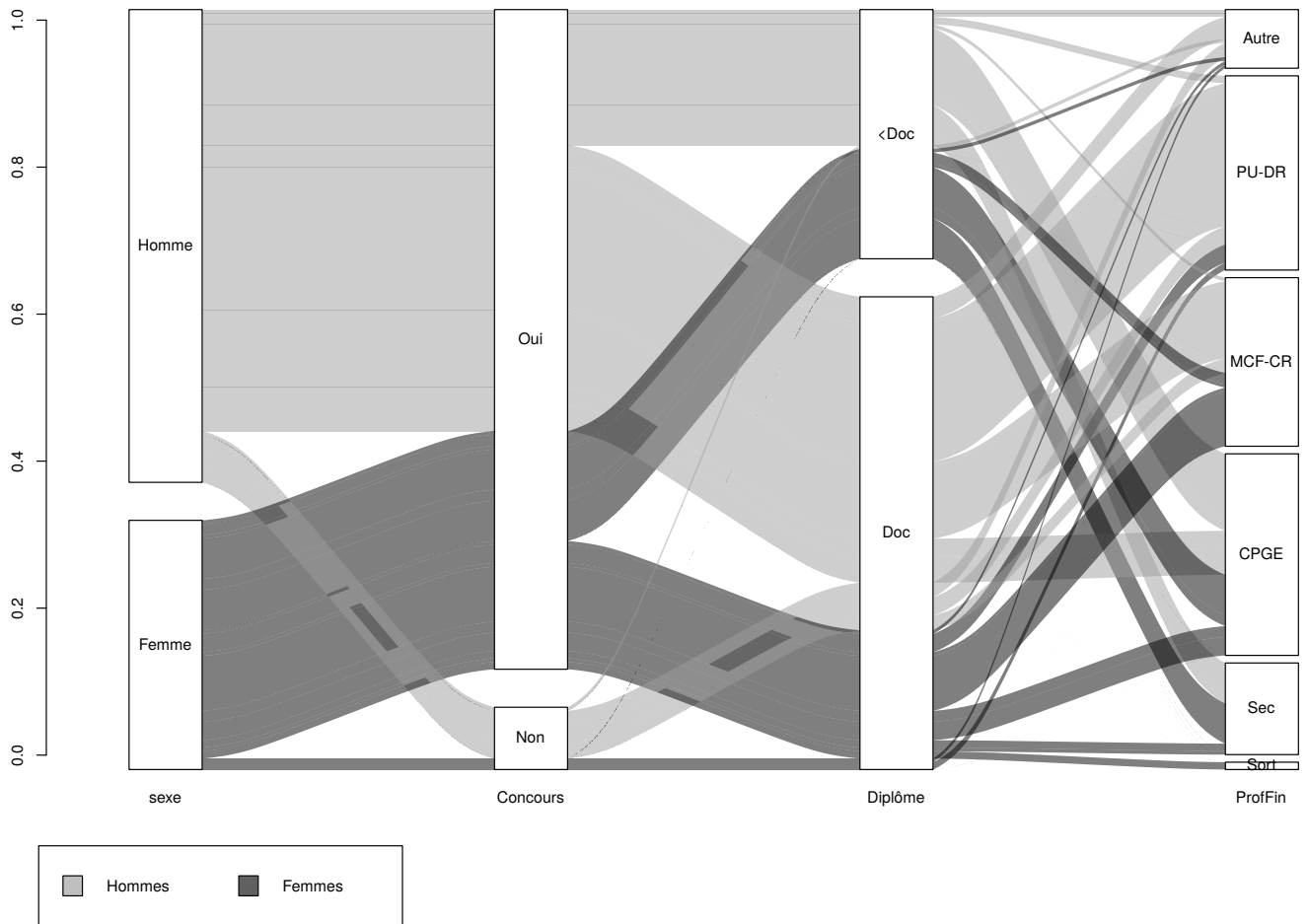


Du point de vue symbolique et économique, il apparaît donc ici que les normaliennes empruntent dans leur ensemble des itinéraires professionnels relativement moins rémunérateurs que leurs anciens camarades hommes. Au niveau des articulations entre ces différents points de passage, les inégalités sexuées semblent être le produit d'un aiguillage des cheminements en deux temps. D'une part, la proportion de normaliennes n'ayant pas décroché de doctorat – et ayant amorcé de fait une bifurcation vers le secondaire – est relativement plus importante dans les deux cas. Par ailleurs, chez les scientifiques, qui ont dans leur ensemble un petit plus moins souvent fait l'impasse sur les concours de l'enseignement secondaire (10% contre 5% chez les littéraires), il apparaît que ce type de choix d'orientation est plus masculin que féminin. D'autre part, même à niveau de diplôme égal, elles sont fait des carrières relativement moins rapides dans les deux cas.

l'ENS : une grande école scientifique « bien pour une femme »

Une fois effectué cette cartographie genrée des itinéraires normaliens une fois franchies les portes de l'ENS, reste à formuler des hypothèses pour comprendre les dynamiques dont ces inégalités de parcours de formation et de carrière sont la conséquence. Ces inégalités sexuées apparaissent principalement le produit de deux logiques conjointes, l'une ayant trait à la socialisation primaire, l'autre à la socialisation conjugale. C'est de la discussion autour de ces deux hypothèses dont il sera question dans les deux dernières sous-partie de notre texte. Nous sommes bien conscient que les mécanismes sociaux auxquels elles renvoient ne sont pas stricto-sensu distinguable dans l'absolu. En effet, les formes que prene les différences configurations conjugales ne sont pas étrangères aux dispositions et représentations

FIGURE 3: Les parcours de formation et professionnels des scientifiques en fonction du sexe



intégrées lors de la socialisation primaires. Elles n’y sont néanmoins pas réductibles. Dans la continuité des travaux de N. Lapeyre (Lapeyre, 2006), nous considérons que les rapports de force et les marges de négociation à l’intérieur de la sphère conjugale sont également à analyser à l’aune des positions relatives que les individus occupent dans la sphère professionnelle.

Selon les analyses classiques de M. Duru-Bellat (Duru-Bellat, 2004), les différences sexuées d’orientation peuvent être interprétées comme la résultante d’un choix anticipant certaines difficultés d’insertion ou anticipant la pression quant à l’injonction à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale qui pèsent spécialement sur les étudiantes. Une partie des inégalités sexuées de devenir professionnel peuvent être interprétées dans ce sens, comme le montre l’analyse des raisons invoquées par nos enquêtés quant à leur orientation vers la présentation et la réussite au concours d’entrées des ENS étudiées ici (Table 2).

Tout d’abord, il apparaît ici que les raisons qui ont respectivement poussés les littéraires et les scientifiques à faire le choix des ENS sont relativement différentes, relativement à l’offre de formation à laquelle ils et elles ont été confronté à la fin de leurs années de CPGE. Dans le cas des littéraires, l’ENS est presque un non-choix : c’était bien souvent le seul débouché envisageable après deux années de CPGE littéraire « moderne », Sciences-Po n’étant que très rarement mentionné. Ainsi les anciens élèves littéraires relèvent-ils que s’ils ont présenté et intégré l’ENS, c’était principalement parce que le cursus de CPGE était parfaitement adapté aux épreuves du concours d’entrée. Ce « choix » de l’ENS apparaît d’ailleurs tellement évident à leurs yeux qu’ils n’ont bien souvent pas jugé nécessaire de répondre à cette question – comme en témoigne le fort taux de non-réponse (plus de 50%).

Ensuite, l’analyse de ces motivations indiquées par nos enquêtés sous l’angle du genre fait apparaître

TABLE 2: Raisons invoquées quant au choix des ENS de Saint-Cloud, Fontenay et Lyon

	Littéraires		Scientifiques	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
... parce que le concours semblait plus accessible que d'autres	6,0	4,1	0,0	0,0
...pour faire de la recherche	0,9	1,0	17,4	28,1
...pour faire de l'enseignement	6,0	1,0	37,7	16,3
...parce que c'est un titre prestigieux	1,7	3,1	18,8	21,5
...projet professionnel (hors enseignement)	0,9	0,0	7,2	4,4
...parce que c'était le seul concours réussi	1,7	3,1	18,8	21,5
...parce que le cursus de CPGE était adapté	16,4	25,5	13,0	8,1
...à cause de la situation géographique de l'école	0,9	0,0	7,2	4,4
Autres	1,7	1,0	8,7	3,0
Non réponse	8,6	8,2	7,2	8,9

Lecture : chez les scientifiques de notre échantillon de répondants, 37.7% des anciens élèves mentionnent l'enseignement parmi les raisons qui les ont poussé à présenter et intégrer une ENS.

1 Dans le tableau, les valeurs correspondantes aux tris croisés entre la variable en ligne et la variable en colonne pour lesquels le test de Fisher indique un seuil de significativité supérieur à 90% sont en gras.

d'importantes différences à l'intérieur des deux ensemble disciplinaires. En sciences notamment, parmi les raisons évoquées pour expliquer leur choix de l'ENS plutôt qu'une autre grande école, il apparaît que pour les anciennes élèves le choix de l'ENS semble avoir été un choix en faveur de l'enseignement. Nos répondantes scientifiques sont 37,7% à citer rétrospectivement une appétence pour l'enseignement comme l'une des raisons qui les ont poussé à faire le choix des ENS, alors que cela est le cas de seulement 16,3% des hommes de la même filière. Cette différence peut s'expliquer en grande partie par la socialisation sexuée et les attentes parentales genrées en termes de débouchés professionnels. En effet, dans le contexte des années 1980, même si les écoles d'ingénieur s'ouvrent progressivement – mais très modestement – aux étudiantes, la profession d'ingénieur conserve bien souvent une image associée à des modalités masculines de pratique professionnelle (Marry, 2004). Le métier de professeur du secondaire tend, au contraire, à apparaître aux yeux des familles comme un métier mettant en pratique des qualités socialement identifiées comme « féminines » et permettant aux jeunes femmes diplômées d'allier vie professionnelle et vie de famille (Cacouault-Bitaud, 1999). On peut alors se demander si les réponses des normaliennes scientifiques ne reflètent pas ce dilemme qui se pose aux étudiantes brillantes qui, à la fin des années 1970, investissent de plus en plus massivement des cursus jusqu'alors fermés aux femmes.

Dynamiques conjugales et différenciation des itinéraires professionnelles

Lorsque l'on analyse les différences sexuées en termes de configurations familiales (Table 3), on peut également voir que les inégalités de parcours professionnels peuvent également s'expliquer par des différences de dynamique conjugale. On s'intéressera notamment à l'exogamie (le fait d'avoir un ou une conjointe travaillant hors de la fonction publique), l'hypogamie (le fait d'occuper une position socio-professionnelle relativement supérieure à son ou sa conjointe), le taux de célibat et le nombre d'enfants et on analysera les différences entre anciens et anciennes élèves sous ces différents angles.

Tout d'abord, il faut relever que la proportion d'enquêtés ayant eu trois enfants ou plus varie très peu entre normaliennes et normaliens à l'intérieur de chacun des cinq grands ensembles de trajectoires professionnelles détaillés ici. Chez les diplômés d'école d'ingénieurs, une descendance nombreuse peut constituer un facteur accélérant la carrière des hommes – alors qu'à l'inverse, il ralentit la carrière des femmes diplômées des mêmes écoles (Gadéa et Marry, 2000). On voit ici que chez les anciens et anciennes élèves de l'ENS et dans les carrières académiques, il n'en va pas ainsi.

Le nombre d'enfant varie également assez peu entre les normaliennes qui ont fait carrière dans le secondaire et celles qui se sont maintenues sur la voie royale. Il est

TABLE 3: Les devenirs professionnels des normalien.ne.s en fonction de la situation familiale

		Sommets de la Voie Royale		Voie Royale				Déviation		Routes secondaires	
		PU & DR		MC & CR		CPGE		Fem.	Hom.	Fem.	Hom.
		Fem.	Hom.	Fem.	Hom.	Fem.	Hom.				
Conj. Sup. Privé	Prof.	28,81	5,4	28,6	3,4	23,1	5,7	9,1	15,4	11,1	8,3
Hypogamie		40,0	64,5	19,2	31,3	25,0	55,0	27,8	45,2	8,1	35,0
Célibataire		30,0	21,3	21,9	15,6	25,0	15,0	38,9	16,1	29,7	40,0
Nb d'enfant	0	25,0	20,0	20,6	20,3	18,8	5,0	38,9	23,3	25,0	45,0
	1-2	45,0	54,7	54,8	53,1	40,6	50,0	27,8	33,3	41,7	20,0
	3 +	30,0	25,3	24,7	26,6	40,6	45,0	33,3	43,3	33,3	35,0
Total (eff.)		18	31	73	64	20	76	32	40	37	20

d'ailleurs très proche du nombre moyen d'enfants par femmes dotées d'un diplôme universitaire tel qu'il est calculé pour les années 2006-2008 par E. Davie et M. Mazuy (Davie et Mazuy, 2011) et qui varie entre 1,7 et 1,8. Il y a également très peu de différences entre celles qui ont atteint les sommets de la voie royale et celles qui occupent une position plus modeste dans le champ académique (MCF ou CR notamment). On aurait pu penser que les différences sexuées de rapidité des carrières universitaires que nous avons observée s'expliquaient par le fait que les femmes soient plus souvent assignées à l'exécution des tâches domestiques – dont en grande partie à la prise en charge des enfants si elles en ont. Ces tâches les accaparaient et empièteraient sur leur « productivité scientifique » et donc leur avancement. Ainsi, celles qui atteindraient les sommets de la hiérarchie universitaire seraient celles qui n'auraient pas eu à souffrir de cette empiètement – et donc celles qui auraient probablement moins d'enfants. On voit ici, qu'à l'instar de l'analyse menée par N. Le Feuvre et E. Latour sur les carrières académique en France, cette hypothèse ne se vérifie pas (Latour et Le Feuvre, 2006, 177).

C'est au niveau de leurs choix conjugaux que nos enquêtés se distinguent le plus nettement sous le regard croisé de leur profession et de leur sexe. Ces différences conjugales plus nettes laissent à penser que c'est d'abord au niveau des arrangements et de la dynamique des rapports de pouvoir intraconjugaux que se jouent une grande partie de la reproduction ou du dépassement des inégalités de carrières professionnelles (Lapeyre, 2006). Les normaliennes professeures du secondaire sont ainsi beaucoup plus souvent que leurs anciens camarades masculins dans

des configurations conjugales où elles occupent une position socioprofessionnelle relativement inférieure à celle de leur conjoint. On peut faire l'hypothèse que c'est en raison du « contrat de genre sociétal » (Acker, 1990) qu'une partie de ces normaliennes ont été amenées et/ou prédisposées à investir une carrière relativement dans l'enseignement secondaire. D'autant plus que ce type de parcours apparaît ici comme typiquement féminin : en effet pour les normaliens l'orientation vers le secondaire ne semble pas avoir nécessairement impliqué une alliance avec une conjointe ayant connu une réussite professionnelle supérieure à la leur. Ils restent dans plus d'un tiers des cas en position de « pourvoyeur principal » au sein de leur ménage. On observe la même différence entre les anciens et anciennes élèves devenus professeurs en CPGE. 25% de nos enquêtées dans ce cas sont en situation d'hypogamie contre 55% de leurs anciens camarades masculins.

On peut par contre voir ici que si dans leur ensemble, nos enquêtés qui occupent un poste en haut de la hiérarchie universitaire sont généralement plus hypogames que les autres catégories, c'est davantage le cas des normaliens. Les normaliennes devenues professeures des universités ou directrices de recherche sont moins souvent « pourvoyeuse principale » (40%) que leurs camarades masculins ayant accédé aux mêmes postes (64,5%). De la sorte on peut dire que si l'hypogamie semble être un facteur structurant dans l'accès des anciens élèves aux plus hauts niveaux de la hiérarchie académique, c'est moins le cas pour les anciennes élèves. On retrouve ici la tendance repérée par E. Latour et N. Le Feuvre au niveau de l'ensemble des femmes occupant des professions universitaires

en France (Latour et Le Feuvre, 2006, 178-179). Pour ces dernières, il semble que ce soit le fait de s'être inscrite dans une configuration conjugale moins « traditionnelle » et plus égalitaire qui leur ait ouvert la voie vers les sommets de la voie royale.

Par ailleurs, on peut également relever que nos enquêtées qui se sont maintenues sur la voie royale sont également nettement moins « endogames » que les normaliens ayant connu des trajectoires professionnelles comparables. Leurs conjoints occupent plus souvent une position professionnelle supérieure dans le privé que les conjointes des anciens élèves – et sont un peu plus souvent universitaires. Ainsi, en plus d'être souvent hypogames, les normaliens ayant accédés aux sommets de la voie royale ont également plus souvent une conjointe travaillant dans un groupe professionnel relativement proche du leur, du point de vue du statut d'emploi (salarié de la fonction publique) comme du point de vue secteur d'activité (l'enseignement). Une analyse plus fine montre qu'ils sont ainsi en couple avec une enseignante du secondaire pour près d'un tiers d'entre eux contre 7% de leurs camarades féminines occupant un poste semblable. Pour le dire très vite, il semble que l'enseignante du secondaire ou l'institutrice soit la compagne typique de nos enquêtés normaliens ayant accédé aux sommets de la voie royale alors que le compagnon typique de leurs camarades féminines aux mêmes postes soit davantage universitaires ou cadre supérieur dans le privé.

De leur côté, les anciennes élèves occupant une position professionnelle supérieure hors du champ académique se distinguent principalement de leur anciens camarades masculins ayant emprunté la même voie professionnelle – mais aussi des normaliennes ayant suivi d'autres voies professionnelles – par leur important taux de célibat. Elles semblent avoir ainsi connu des parcours conjugaux plus « chaotique » que leurs anciens camarades également en situation de déviation. Ce fort taux de célibat indique que cet ensemble de groupes professionnels supérieurs – souvent la haute administration publique – est relativement moins ouvert aux femmes que les carrières académiques dans l'espace français, comme le constate par ailleurs le rapport Guégot (Guégot, 2011, 20-23). Et emprunter ce type de carrière professionnelle poussent nos enquêtées normaliennes à adopter des parcours conjugaux moins « apaisés » et plus proches de ceux des « pionnières » investissant les bastions masculins (Marry, 2004, 189-195).

Conclusion

Il apparaît ici que, sur la longue durée, « être normalien » n'est pas un « sésame » ouvrant des voies vers des positions socio-professionnelles équivalentes. Si ce type de titre scolaire très prestigieux reste une catégorie d'identification importante pour les diplômés et leur entourage, sous son apparente uniformité, il masque des réalités sociales très différentes – et éminemment façonnées par le genre comme nous venons de le voir. Tant au niveau des projections dont ce titre scolaire est l'objet avant l'intégration qu'au niveau de ce que les élèves « en font » par la suite, l'analyse de nos données montre qu'il est nécessaire de dépasser la tentation de « substantification » des identités et des comportements « que traduit des appellations ou catégories socialement disponibles telles que "normalien" ou "polytechnicien" » (Draelants et Darchy-Koechlin, 2009, 4).

Cette « substantification » est très prégnante dans les discours indigènes et médiatiques autour de la question des grandes écoles. Mais, les discours scientifiques produits sur les élites scolaires françaises ne sont pas totalement épargnés par cette tendance à la « substantification » par le titre scolaire, que la perspective de genre adoptée ici permet de mettre en discussion. En même temps, nos résultats révèlent le caractère « malestream » (centré sur les hommes) de certains travaux classiques sur ce sujet et des cadres d'analyse qui en sont issus. C'est sur ces deux points que nous aimerions conclure notre présente contribution.

Dans la sociologie des élites scolaires françaises, le travail mené par P. Bourdieu apparaît aujourd'hui encore comme une référence structurante. La reprise des deux cadres d'analyse que cet ouvrage a en grande partie contribué à stabiliser dans la plupart des recherches sociologiques menées depuis – soit ceux de la « production » et de la « reproduction » – témoigne de l'influence et de la vitalité toujours actuelle des analyses qui y sont développées. Sans les invalider, les inégalités de carrière professionnelle à niveau de formation et de sélection équivalent que nous venons d'analyser et mettre en lumière montrent à notre sens que les outils conceptuels disponibles pour appréhender ce type de population scolaire sont pour partie informés par le genre. La tendance des travaux de P. Bourdieu à prendre « le groupe de sexe mâle » comme « l'étalon de mesure », ce qui a comme conséquence de « le faire fonctionner comme la norme » a été relevé à plusieurs reprises (Devreux, 2010). Et en effet, comme le rappelle M. de St Martin, les spécificités des trajectoires des

jeunes femmes ont dans un premier temps été « passées sous silence » par les auteurs de *La Noblesse d'État* dans leurs analyses de la population fréquentant les grandes écoles à la fin des années 1960, parce que trop peu nombreuses et brouillant les calculs statistiques mis en place (Saint-Martin (de), 2008).

Dans la continuité de cette précédente remarque, il nous semble ainsi que l'un des principaux apports de l'analyse de plus en plus systématique des inégalités sexuées dans l'éducation et la transition vers l'emploi est de pointer la nécessité sortir « de l'habituel traitement sériel » des inégalités « pour passer à un traitement séquentiel » de ces inégalités pour reprendre l'expression de M. Grossetti (Grossetti, 2004, 8). Bien entendu les inégalités entre hommes et femmes en termes de trajectoire apparaissent très tôt, « dès la jeunesse » (Coninck (de) et Godard, 1990, 38) – ce qui amène les auteurs à les qualifier « d'inégalités archéologiques ». Mais elles ne vont « s'inscrire pleinement qu'à travers une série de bifurcations où cet élément archéologique va réapparaître régulièrement en défaveur des femmes. Il y a une logique de cumulation qui tient à cet élément qui s'actualise toujours dans le même sens : la durée des études, la liberté de choix du travail, le type de travail obtenu à diplôme égal et le type de carrière (plus discontinue) sont autant d'éléments, du type événement ou du type de durée, qui vont accentuer les inégalités initiales » (Coninck (de) et Godard, 1990, 38). Aussi, si une partie des inégalités de devenir professionnel peut être imputable à des ingrédients « archéologiques », pour reprendre l'expression de F. de Coninck, on a vu à travers l'exemple de l'impact dynamiques conjugales des normaliennes qu'elles ne sauraient s'y résumer. Et s'il est un apport fondamental de la prise en compte des inégalités sexuées dans la transition formation-emploi, c'est bien celui de rappeler que la construction de parcours individuels s'inscrit dans le temps – et de rappeler aux chercheurs et chercheuses de rester vigilantes quant à toute tentative de lecture des itinéraires sociaux sous l'unique angle de leur ligne de départ.

Notes

1. On trouvera les renseignements sur la fonction du logiciel R ayant permis de construire ces diagrammes ainsi qu'un tutoriel sur le site suivant <http://bc.bojanorama.pl/2014/03/alluvial-diagrams/>.
2. Sur les diagrammes suivant, ne figurent pas les itinéraires trop peu fréquent, ne concernant qu'un ou deux individus dans notre échantillon.

3. Une analyse de leur origine sociale révèle qu'ils sont également souvent issus des fractions dominantes de l'espace social, et que leur passage par l'ENS apparaît au vu de leur dynamique familiale comme une « stratégie de reconversion » (Bataille, 2013).
4. Il faut noter que l'origine sociale n'interfère pas ou très peu dans les inégalités sexuées rapportées ici et que « toutes choses égales par ailleurs », la variable sexe conserve une influence importante sur le devenir professionnel des anciens élèves (Bataille, 2015).

Bibliographie

- Achin, C. et Lévêque, S. (2007). Femmes, énarques et professionnelles de la politique. Des carrières exceptionnelles sous contraintes. *Genèses*, 67, 24-44.
- Acker, J. (1990). Hierarchies, jobs, bodies : A theory of gendered organizations. *Gender & society*, 4(2), 139-158.
- Albouy, V. et Wanecq, T. (2003). Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles. *Économie et statistique*(361), 27-52.
- Baudelot, C. et Establet, R. (1992). *Allez les Filles*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (1989). *La Noblesse d'État*. Paris : Éditions de Minuit.
- Cacouault-Bitaud, M. (1999). Professeur du secondaire : une profession féminine? *Éléments pour une approche socio-historique*. *Genèses*, 36(1), 92-115.
- Coninck (de), F. et Godard, F. (1990). L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation : les formes temporelles de la causalité. *Revue française de sociologie*, 31(1), 23-53.
- Davie, E. et Mazuy, M. (2011). Fécondité et niveau d'études des femmes en France à partir des enquêtes annuelles de recensement. *Population*, 65(3), 475-511.
- Devreux, A.-M. (2010). Pierre Bourdieu et les rapports entre les sexes : une lucidité aveuglée. In D. Chabaud-Rychter, V. Descoutures, E. Varikas et A.-M. Devreux (Eds.), *Sous les sciences sociales, le genre* (pp. 77-93). Paris : La Découverte.
- Draelants, H. et Darchy-Koechlin, B. (2009). Afficher ses titres de noblesse scolaire? Stratégies de présentation de soi des élèves nationaux et internationaux dans les grandes écoles françaises. *Notes et Documents*. Sciences Po. OSC/CNRS, 2009(5), 32p (2009).
- Duru-Bellat, M. (2004). *L'Ecole des Filles*. Quelle formation, pour quels rôles sociaux? Paris : L'Harmattan.
- Eymeri, J.-M. (2001). *La fabrique des énarques*. Paris : Economica.

Ferrand, M., Imbert, F. et Marry, C. (1999). L'excellence scolaire : une affaire de famille. Paris : L'Harmattan.

Fontanini, C., Costes, J. et Houadec, V. (2008). Filles et garçons dans l'enseignement supérieur : permanences et/ou changements. *Éducation et formation*(77), 63-72.

Gadéa, C. et Marry, C. (2000). Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs. *Travail, genre et sociétés*(3), 109-136.

Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible*. Paris : Presses Universitaires de France.

Guégot, F. (2011). *L'Egalité professionnelle hommes-femmes dans la fonction publique*. Paris : La documentation française, .

Lapeyre, N. (2006). *Les Professions face aux enjeux de la féminisation*. Toulouse : Octarès.

Latour, E. et Le Feuvre, N. (2006). Les carrières universitaires françaises à l'épreuve du genre. In O. Edmée et S. Claudie (Eds.), *Parcours de femmes à l'Université. Perspectives internationales* (pp. 159-188). Paris L'Harmattan.

Marry, C. (2004). *Les femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*. Paris : Belin.

Merle, P. (1996). Les transformations socio-démographiques des filières de l'enseignement supérieur de 1985 à 1995. *Essai d'interprétation. Population*(51), 1181-1209.

Oger, C. (2008). *Le façonnage des élites de la République. Culture générale et haute fonction publique*. Paris : Presses de Sciences-Po.

Rosvall, M. et Bergstrom, C. T. (2010). Mapping change in large networks. *PloS one*, 5(1), e8694.

Saint-Martin (de), M. (2008). Les recherches sociologiques sur les grandes écoles : de la reproduction à la recherche de justice *Éducation et formation*, 21(1), 95-103.

Tanguy, L. (Ed.). (1986). *L'introuvable relation formation/emploi : un état des recherches en France*. Paris : La Documentation Française.